



Présentation.....	1
Objectifs	2
Coopération Internationale	3
Financements	5
Les Fonds Sectoriels pour la Science et la technologie	6
Les Programmes de Soutien à l'Innovation.....	8
Secteur productif.....	9
Instituts de Recherche Scientifique et Technologique.....	10
Coopération Entreprise / Institutions Scientifiques et Technologiques.....	10
Science et Technologie pour le développement social.....	11

Présentation

En 1964 la Banque Nationale de Développement Économique et Social (BNDES) et le FUNTEC (Fond de Développement Technique Scientifique) ont été constitués pour financer l'implantation de programmes de niveau *pós-graduação* (Master et Doctorat) dans les universités brésiliennes. Le 24 juillet 1967, ces fonctions ont été transférées à un nouvel organisme : la FINEP, société publique liée au Ministère de la Science et de la Technologie.

Aujourd'hui le rôle de la FINEP s'étend au soutien à l'innovation et à la recherche scientifique et technologique dans les milieux industriel et académique.

En 1971 la FINEP est devenu l'organe exécutif des FNDCT (Fonds Nationaux de Développement Scientifique et Technologique) créés en juillet 1969 par le Gouvernement Fédéral pour financer l'expansion du système brésilien scientifique et technologique. Les années 1970 ont été consacrées à la mobilisation de la communauté scientifique brésilienne, à l'investissement pour la formation de nouveaux groupes de recherche, à la création de programmes thématiques, à l'amélioration des infrastructures des S&T et au renforcement des études de *pós-graduação* et de la recherche au Brésil.

La FINEP a participé au financement de plusieurs initiatives réussies d'innovation scientifique et technologique en partenariat industrie et ICT's (Institutions Scientifiques et Technologiques) comme :

- L'avion Toucan d'EMBRAER (Société Brésilienne d'Aéronautique) qui a fait de l'aéronautique l'un des premiers poste d'exportation du Brésil;
- Laboceano - le réservoir océanique le plus grand et le plus profond d'Amérique Latine financé à 94% par la FINEP;
- Le développement de produits de substitution aux fertilisants dans la culture du soja, dans le cadre d'un partenariat avec l'EMBRAPA (Société Brésilienne de Recherche Agro-pastorale), qui a géré des économies annuelles de 800 millions d'€.

Les ressources de la FINEP et sa position privilégiée pour le financement des activités scientifiques et technologiques lui confèrent une influence importante en matière d'innovation dans le secteur productif.

Objectifs

La FINEP agit en harmonie avec la politique du MCT (Ministère de la Science et de la Technologie) et en étroite collaboration avec le CNPq (Conseil National de Développement Scientifique et Technologique). Le CNPq (*voir fiche*) soutient en priorité des personnes physiques au moyen de bourses et d'aides, alors que la FINEP supporte les actions d'institutions publiques et privées en faveur des sciences, des technologies et de l'innovation. Les objectifs de la FINEP sont :

- l'approfondissement des connaissances et de la qualification des ressources humaines en sciences, technologies et innovation;
- la réalisation d'activités de recherche et de développement de produits et de procédés innovants;
- l'amélioration de la qualité et de la valeur globale des produits et des services disponibles sur le marché national pour les substituer aux importations;
- l'accroissement de la compétitivité internationale des produits et des services brésiliens pour augmenter les exportations;
- la promotion de l'insertion sociale et de la réduction des disparités régionales;
- la valorisation des ressources naturelles du Brésil.

Coopération Internationale

Accords de coopération:

- en France avec *Oséo ANVAR (Agence Nationale de Valorisation de la Recherche)* :

Ces deux institutions ont signé en 2002 un accord ayant pour objectif le rapprochement des petites et moyennes entreprises des deux pays. Pour ce faire, l'ANVAR et la FINEP ont plusieurs missions :

- Informer sur tout programme pouvant favoriser les coopérations technologiques entre PME;
- Développer la coopération technologique dans les domaines des technologies de l'information et de la communication, de l'agro-alimentaire et des biotechnologies;
- Mettre en relation PME, universités et pôles de compétence par le biais de manifestations et rencontres sectorielles.

- en Espagne avec le **CDTI (Centre pour le Développement Technologique et Industriel)** :

Le CDTI favorise le développement et la promotion de l'innovation dans les entreprises espagnoles. Par son intermédiaire a été mis en place en février 1996 un accord de coopération technologique entre les entreprises et les universités brésiliennes et espagnoles. Il a pour objectif de sélectionner des projets pouvant faire l'objet de coopérations bilatérales, d'organiser des séminaires ou des rencontres scientifiques et de promouvoir le transfert de technologies et de connaissances.

- en Allemagne avec la **Société Fraunhofer** :

La société Fraunhofer, dont le siège est à Munich, est le plus grand organisme public de recherche appliquée d'Europe. Signé en juillet 2004, cet accord prévoit des programmes en coopération avec des instituts de recherche allemands, le transfert de technologies et l'échange de chercheurs, d'étudiants et de stagiaires. Il s'agit d'un pas en avant pour renforcer l'**accord de coopération scientifique et développement technologique** signé en mars 1996 entre les gouvernements du Brésil et de l'Allemagne.

- Au Royaume-Uni avec le **British Council** :

Le British Council et la FINEP ont signé en décembre 2000 un accord de coopération scientifique et académique. Cet accord cible l'échange d'informations sur le transfert technologique et la protection des droits de propriété. Par ailleurs, depuis 2004 cette institution de promotion de la culture britannique et de la langue anglaise sponsorise le «Prix FINEP à l'innovation technologique». C'est dans ce cadre que les 4 gagnants de l'édition 2005 ont voyagé en Angleterre pour visiter des centres de transfert de technologies.

- En Amérique Latine:

- La FINEP gère le Programme «**IBEROEKA**» créé en 1991 en partenariat avec 20 autres institutions d'Amérique Latine. L'IBEROEKA est une initiative internationale de coopération industrielle multilatérale qui relève du Programme Ibéro américain en Science et Technologie pour le Développement (CYTED) en vue de favoriser des projets d'innovation technologique entre les entreprises des pays membres : l'Argentine, la Bolivie, le Chili, la Colombie, le Costa Rica, le

Brésil, Cuba, le Salvador, l'Equateur, le Guatemala, l'Honduras, le Mexique, le Nicaragua, le Pérou, le Panama, le Paraguay, l'Uruguay, le Vénézuéla, la République Dominicaine. L'Espagne et le Portugal font aussi partie d'IBEROEKA.

- La FINEP est associée à l'*ALIDE (Association Latino-américaine d'Institutions Financières pour le Développement)*. Créée en 1968, elle regroupe des agences de financement, de développement et d'innovation de 23 pays d'Amérique Latine et Caraïbe et favorise l'intégration économique et sociale régionale. Dans le cadre de l'ALIDE de nombreux accords de coopération financière pour le développement sont signés entre les pays membres. Par exemple, le programme «*AGROAMIGO*» mis en place au Brésil en 2004 propose des micro-crédits aux petits agriculteurs en dessous du seuil de pauvreté.

Financements

La FINEP soutient l'innovation dans le secteur productif en proposant des financements tant au niveau de la recherche, fondamentale et appliquée, qu'à celui du développement des produits et services et de l'industrialisation. Elle participe également à l'incubation d'entreprises du secteur des technologies et à l'implantation de parcs technologiques.

La FINEP accorde des financements remboursables et non remboursables.

- Financements non-remboursables : alloués par les Fonds Sectoriaux (Fonds Nationaux de Développement Scientifique et Technologique), ils sont accordés aux universités, instituts de recherche scientifique et technologique et organisations publiques ou privées brésiliennes à but non lucratif. Pour obtenir cette aide, l'institution demandeuse doit répondre aux appels d'offre de la FINEP, puis, après analyse de son dossier elle signe un accord avec la FINEP en spécifiant les objectifs du projet de recherche, les prévisions de résultats, le plan de travail, l'échéance pour la présentation du dossier technique. La FINEP propose également 2 programmes de financements pour la *réalisation d'évènements et de réunions scientifiques* : le programme PAE-IN pour les évènements internationaux et nationaux, et PAE-RL pour les régionaux et locaux. La procédure est la même que celle pour les projets de recherche.

- Financements remboursables : ces prêts proviennent de Fonds de capitaux propres et de ressources extérieures (*Fonds National pour le Développement, Fonds pour le Développement Technologique des Télécommunications*). Ils sont accordés à des institutions de recherche et à des

entreprises brésiliennes ou étrangères investissant au Brésil, en fonction de leur capacité de paiement et de leur aptitude à développer des projets de recherche, de développement et d'innovation.

Ils peuvent prendre plusieurs formes :

- réduction des charges financières : pour la réalisation de projets de recherche, de développement et d'innovation de biens et services, et pour la formation du personnel de sociétés brésiliennes du secteur des technologies.
- financement classique : opérations de crédit pour des projets d'innovation de produits ou de procédés qui contribuent à l'amélioration de la compétitivité d'une organisation. Le financement peut atteindre 80% de la valeur totale du projet.
- APGEFOR (Action de Préinvestissement pour la Production d'Énergie Electrique à partir de sources d'Énergie Renouvelable) : réduction des charges financières pour la réalisation d'études et de projets portant sur ce thème.

Avec le "*Projet Inovar*", créé en 2000, la FINEP soutient activement les entreprises du secteur des technologies par l'apport en *capital risque* (financement du développement d'une entreprise sous la forme d'une prise de participation) dans l'objectif de mettre en place un réseau de coopération industrielle entre investisseurs, gestionnaires de Fonds, entrepreneurs et institutions comme le *BID (Banque Interaméricaine de Développement)*, le *SEBRAE (Service Brésilien de Soutien aux Petites et Moyennes Entreprises)* et l'*ABVCAP (Association Brésilienne de Capital Investissement et Capital Risque)*. C'est dans le cadre du Programme «Entrepreneur INOVAR», que le BNDES a accepté en février 2006 de soutenir la société *Netuno* - principale exportatrice de poisson au Brésil – à hauteur de 22 millions d'€.

Les Fonds Sectoriels pour la Science et la Technologie

Ces 16 Fonds Sectoriels existent depuis 1999 et sont gérés par la FINEP (à l'exception du FUNTTEL - Fonds pour le Développement Technologique des Télécommunications qui est géré par le Ministère de la Communication) pour financer des programmes de recherche scientifique, de développement et d'innovation. Il s'agit de sources de revenus stables pour promouvoir la synergie entre l'académie et le secteur productif et pour financer le développement de secteurs clés pour

l'économie brésilienne. Ainsi, parmi ces Fonds, 14 concernent des secteurs stratégiques (aéronautique, spatial, transport -terrestre, maritime et fluvial- énergétique, minier, santé, biotechnologique, Amazonie, agronomique, hydrologique, infrastructure et informatique) et 2 sont pluridisciplinaires : l'un vise l'interaction université/entreprises (*FVA – Fundo Verde-Amarelo*), et l'autre apporte son soutien à l'amélioration de l'infrastructure des *ICTs (Institutions Scientifiques et Technologiques)*.

Le budget provient d'une part de l'exploitation des ressources naturelles relevant du Gouvernement Fédéral, d'autre part de l'Impôt sur les Produits Industrialisés de certains secteurs et finalement du CIDE (Contribution d'Intervention sur l'Economie), impôt sur l'achat ou l'utilisation de technologies importées.

Les caractéristiques communes aux Fonds :

- Les ressources ne peuvent être transférées entre les Fonds et proviennent de royalties, d'autorisations et des compensations financières du secteur productif;
- Le financement d'actions et de projets peut être programmé pour une durée supérieure à 1 an;
- Les membres des comités de gestion des Fonds sont des représentants d'institutions publiques comme le Ministère de la Science et de la Technologie, la FINEP et le CNPq, du secteur académique et industriel. Ces comités définissent chaque année les actions et les plans d'investissements de chaque Fonds;
- Les Fonds peuvent financer des projets favorisant toute la «chaîne de la connaissance».
- Les projets sont sélectionnés suite à des *appels d'offre* publiés sur les pages webs de la FINEP et du CNPq. Les résultats par Etat, par Fonds et par projet sont publiés régulièrement sur la page web de la FINEP.

En ce qui concerne le budget de chaque Fonds, voici un tableau présentant les budgets 2003, 2004 et les enveloppes prévues pour 2005 :

FINEP		Ministério de Ciência e Tecnologia		Budget et prévisions 2005 (en R\$)		
FNDCT	Budget 2003	Budget 2004	Prévisions 2005			
CT BIOTECNOLOGIA	15.000.000	13.000.000	30.000.428			
CT AMAZÔNIA		10.000.000	20.642.728			
CT ESPACIAL		1.050.000	1.890.000			
CT AGRONEGÓCIO	30.000.000	26.000.000	31.200.000			
CT HIDRO	20.000.000	17.000.000	42.160.000			
CT AERONÁUTICO	15.000.000	12.000.000	15.000.000			
CT INFRA	120.000.000	134.828.063	145.038.363			
CT SAÚDE	30.000.000	27.000.000	31.200.000			
CT PETRO	91.040.000	75.040.000	87.086.912			
CT VERDE AMARELO	216.000.000	186.000.000	199.999.569			
CT ENERG	89.630.000	73.620.000	75.000.000			
CT MINERAL	5.000.000	5.000.000	6.352.109			
CT TRANSPORTE	2.370.000	2.370.000	207.088			
CT INFO	25.000.000	19.000.000	31.540.800			
CT AQUAVIÁRIO			4.591.999			
SUB-TOTAL	659.040.000	601.908.063	721.899.996			
FNDCT e Outras Ações	65.277.000	35.541.937	40.000.000			
TOTAL	724.317.000	637.450.000	761.899.996			

Les Programmes de Soutien à l'Innovation

La FINEP agit par le biais de programmes divisés en 4 lignes d'action de soutien:

- *Secteur productif (7 programmes)*
- *Instituts de Recherche Scientifique et Technologique (5 programmes)*
- *Coopération Entreprise/ Institutions Scientifiques et Technologiques (6 programmes)*
- *Science et Technologie pour le développement social (4 programmes)*

1. Secteur productif

A – Financements remboursables :

- *ProInovação*: Soutien à l'innovation dans les entreprises nationales par le financement de projets de recherche, de développement, d'innovation et de formation du personnel d'entreprises du secteur technologique. Les charges financières varient en fonction des thématiques des projets : si elles concernent la *PITCE (Politique Industrielle, Technologique et de Commerce Extérieur)* ou s'il s'agit de sociétés qui recrutent des chercheurs de niveau Master et Doctorat, elles sont plus faibles.

- *Juro Zero* – Mode de financement rapide, sans exigence de garanties et sans lourdeurs administratives pour des activités de production et de commercialisation innovantes dans des petites entreprises des secteurs clefs définis par la PITCE.

- *Criatec* – Investissements pour la création et le développement de petites entreprises du secteur technologique en partenariat avec le BNDES.

- *INOVAR* – Incubateur de Fonds pour soutenir la création d'entreprises innovantes.

B - Financements non-remboursables :

PAPPE – Soutien à la recherche dans les entreprises du secteur technologique, sous la responsabilité de chercheurs qui travaillent au sein de ces sociétés ou en coopération avec elles.

INOVAR – Organisation du "Forum Brésil du Capital-Risque" qui permet à des dirigeants d'entreprises innovantes ou du secteur des technologies de présenter leur *plan d'affaire* et leurs produits à des investisseurs en capital risque.

PNI – Programme National d'Incubateurs et de Parcs Technologiques pour favoriser l'émergence et le suivi de projets de création d'entreprise innovantes.

2- Instituts de Recherche Scientifique et Technologique (ICTs)

A – Financements remboursables :

PIESP – Soutien aux établissements d'enseignement supérieur privé pour la création de conditions propices à la recherche scientifique et technique, l'amélioration de la qualité de l'enseignement et la multiplication des Masters et Doctorats.

B – Financements non remboursables :

PROINFRA – Modernisation de l'infrastructure de recherche des ICTs.

MODERNIT – Restructuration et modernisation des IPTs pour améliorer la qualité des services technologiques et orienter les activités de recherche et développement en fonction des demandes du secteur industriel.

PROPESQ – Soutien à la recherche scientifique et technologique. Programme exécuté par les ICTs individuellement ou en réseaux thématiques en donnant la priorité à des sujets stratégiques pour la politique du Gouvernement Fédéral.

EVENTOS – Sponsoriser la réalisation de rencontres, de séminaires et de congrès scientifiques, technologiques et d'innovation.

3- Coopération Entreprise/ ICTs

Financements remboursables pour les entreprises et non-remboursable pour les ICTs:

COOPERA- Coopération entre le secteur productif et les ICTs, soutien aux projets de recherche, de développement et d'innovation développés en partenariat.

PPI-APLs – Programme d'appui à la recherche et à l'innovation pour des groupes d'entreprises situées dans une même municipalité, qui coopèrent entre elles et produisent la même gamme de produits.

ASSISTEC – Assistance technologique des IPTs (Instituts de Recherche Technologique) à des petites entreprises.

PROGEX - Soutien technologique à l'exportation auprès des petites entreprises.

PRUMO – Laboratoires mobiles pour l'assistance technologique des IPTS aux petites entreprises.

RBT – Réseau Brésilien de Technologie pour les projets entre les ICTs et les fournisseurs, pour substituer les importations de pétrole, de gaz et d'énergie.

4- Science et Technologie pour le développement social

PROSOCIAL – Soutien à des projets de développement et de diffusion de technologies contribuant au développement social.

PROSAB – Soutien au développement de programmes pour l'amélioration des réseaux d'assainissement des eaux usées.

HABITARE – Soutien à des projets architecturaux et de construction civile pour les familles à bas revenus.

PRONINC – Programme national pour le développement de projets technologiques au sein de coopératives populaires.

Sources : <http://www.finep.gov.br>

Dossier CenDoTeC

Ce dossier a été réalisé en mars 2006

Elaboration: Elise Guerrero

Directeur de publication: Pierre Fayard

Prenez contact avec le **CenDoTeC** pour tout dossier d'information scientifique sur le Brésil.

CenDoTeC - Centro Franco-Brasileiro de Documentação Técnica e Científica

Av. Prof. Dr. Lineu Prestes, 2242 - Cidade Universitária

05508-000 São Paulo - SP

Tel.: (11) 3032-1214 Fax: (11) 3032-1552 <http://www.cendotec.org.br/>

